



## Litige contrat de vehicule de location a l'etranger

Par **wiboubou**, le **15/10/2008** à **23:05**

Bonsoir, je débute sur ce forum et je suis pas vraiment sure de poster dans la bonne catégorie, mais bon.

Voila mon histoire: j'ai loué une voiture pour un week end a Europcar, en Australie. Tout se passe bien jusqu'au moment ou à partir de la 3eme vitesse, le volant et boitier de vitesse se mettent a vibrer...Demi tour qui s'est conclu par un accrochage de parechoc et de la boue s'est glissée sous la voiture. Appel de l'assistance qui ne comprend pas pourquoi la voiture vibre, donc rapatriement a l'aeroport pour un echange de voiture (tout cela se passe durant la nuit, un samedi). Il faut alors que j'avance les frais en payant une franchise de 2000 dollars en attendant qu'un expert examine la voiture afin de décider s'il s'agit d'un probleme mécanique ou non (pb mécanique: europcar qui paye, pas de pb mécanique: c'est tout pour ma pomme). Entre temps je reprends mon avion, la suite se passe uniquement par téléphone puisque je ne suis plus sur place. L'expert a conclu qu'il ne s'agissait pas d'un probleme mécanique et qu'en enlevant la boue la voiture refonctionnait (alors que la boue s'est mise qu'apres que le pb soit apparu!!) Je dois alors payer pour le parechoc (ok) et pour le rappatriement (pas ok!!) A force de les harceler j'ai réussi a avoir une facture pour le parechoc, mais rien pour le remorquage!!!Comment faire pour me faire rembourser ce remorquage puisque la panne de la voiture n'était pas de ma faute!! De plus ils ne m'ont fourni aucun comte rendu de l'expertise!!!

J'apprécie tout conseil!! J'aimerais porter plainte, mais je ne sais pas aupres de qui vu que cela s'est passé à l'étranger.

Merci de votre aide.